



ATHÉNÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE

SPÉCIAL:
ÉTOILE
POLAIRE



N° 24

3^{me} année
décembre 1980

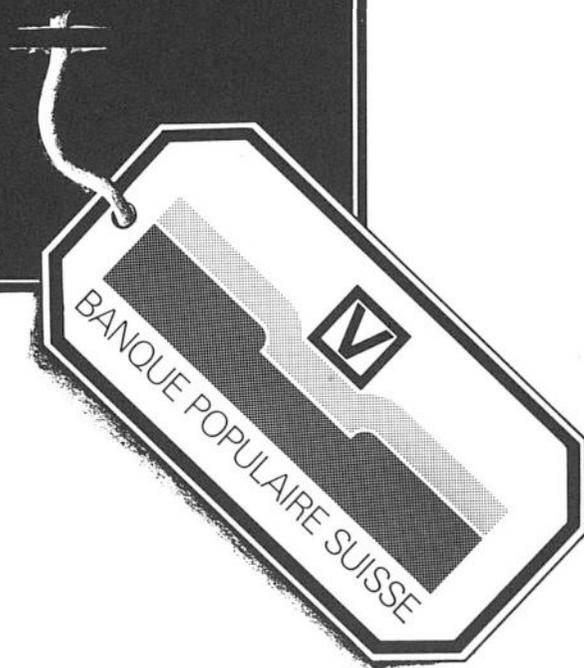
5 fr. le numéro

Ont collaboré à ce numéro :

MM. Eric CHOISY, Charles CRAMER, Marcel GIRARDIN, Alexis IEVLEFF, Paul LADAME, Mark MARTIN, Jean von MÜHLENEN, ainsi que, involontairement, MM. François de CLOSETS, DAUMIER, Adolf HITLER, Philippe de LASZLO, George ORWELL, pal. STEINLEN et PUNCH.

**L'argent:
c'est
notre spécialité.**

Faites confiance
aux
gens de métier.





**Swissair est
heureuse de son rôle
dans ce qui unit
le monde à la Suisse,
et la Suisse au monde.**

swissair 

AU SOMMAIRE DU PRESENT NUMERO :

- Editorial	3
- Le Bureau de la Société des Arts élu le 27 octobre 1980	4
- Paul A. LADAME : <i>Les mass media volent toujours plus bas : pourquoi ?</i> (II)..	5
- Marc MARTIN et Alexis IEVLEFF : <i>Genève, marché mondial de pierres précieuses (L'"Etoile polaire" atteint 8 millions)</i>	11
- <i>Les assemblées de la Société des Arts</i>	15
- Assemblée générale ordinaire du 27 octobre 1980	
- Rapport du président sortant, M. Eric CHOISY	
- Discours du nouveau président, M. Marcel GIRARDIN	
- Assemblée des Classes, rapport du Président Eric CHOISY	
- Rôle des Présidents de la Société des Arts, 1776 - 1980	19
- Charles CRAMER, <i>Un Genevois chez les Peaux-Rouges</i> (IV)	20
- Echos des précédentes manifestations	22

A L'AFFICHE DE L'ATHÉNÉE

Lundi 2 février 1981 *Classe de l'Industrie et du Commerce*
 20 h. 30 Humaniser la technocratie ?

LA DÉCISION À CRITÈRES MULTIPLES

Conférence par le Prof. Alain SCHAERLIG

Lundi 16 février *Classe de l'Agriculture et de l'Art de Vivre :*
 20 h. 30

LA DROGUE : QUELS PROBLÈMES ?

Débat public avec la participation de :

- Mme Jeanne ATTARIAN, présidente de l'AGADEF
- M. CLEMENT, éducateur, Carrefour
- M. André DUNANT, président du tribunal de la jeunesse
- Dr. François LADAME, Service médico-pédagogique.



ATHENEE

Editeur et Rédacteur responsable : Paul A. LADAME

Rédaction et administration : Palais de l'Athénée,
 2, rue de l'Athénée, 1205 Genève - Tél. (022) 20 41 02

Imprimerie : Studer SA, 5, route des Jeunes
 1211 Genève 26 - Case postale 228

Abonnements Suisse : 10 numéros : Fr. 40.—

Abonnements Etranger : Veuillez demander le tarif de
 l'envoi à la Poste.

Compte de chèques postaux N° 12-6680 Genève

LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE, fondée en 1776,
 comporte trois Classes :

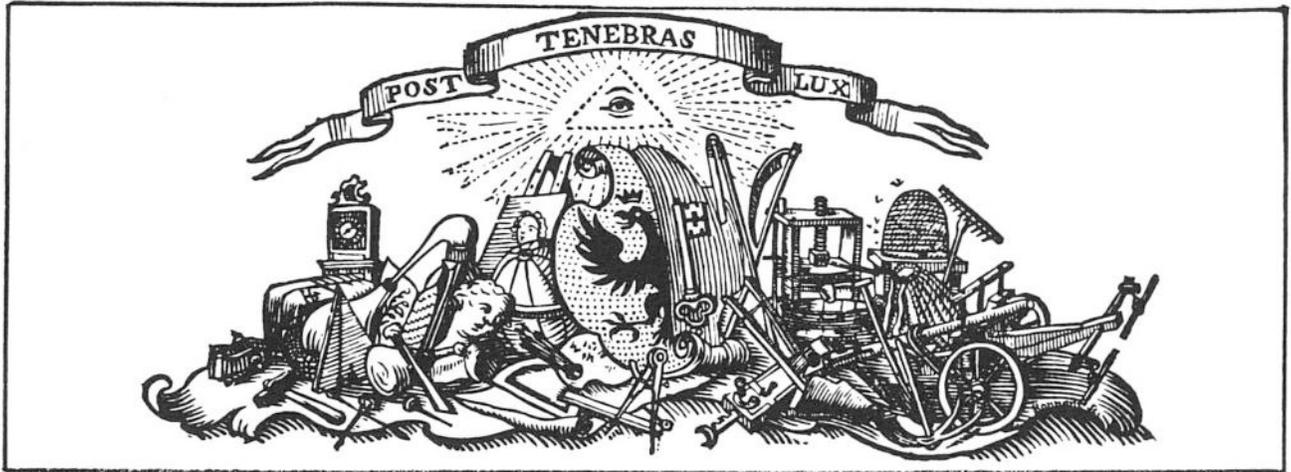
- Agriculture et Art de Vivre;
- Beaux-Arts;
- Industrie et Commerce.

SON SIÈGE EST AU PALAIS DE L'ATHÉNÉE
 2, rue de l'Athénée, CH - 1205 Genève
 Tél. (022) 20 41 02



*Les articles publiés dans ATHÉNÉE n'engagent
 que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement
 l'opinion de la Société des Arts.*

*La rédaction est heureuse de recevoir des lettres de ses
 lecteurs. Elle n'est pas responsable des envois non
 sollicités.*



ATHENEE présente ses vœux les plus sincères pour 1981 à ses lecteurs et amis, abonnés et annonceurs. L'année qui vient aura besoin de toutes nos énergies pour faire face aux difficultés qui s'annoncent et qui font partie de l'héritage des folles décennies que nous venons de traverser, avec leur cortège de sur-consommation, de sur-production, d'inflation, de gaspillage, d'inconscience et de sentiments mêlés d'angoisse et de culpabilité. Cela n'ira mieux, l'an prochain, que si l'on se décide à voir les choses en face, au lieu de se chamailler à propos de l'image que chacun s'en fait.

Cette image, ce sont les mass media qui nous la présentent, qui nous la jettent au visage, jour après jour, heure après heure, en un incessant et hystérique bombardement de nouvelles soi-disant toutes plus sensationnelles les unes que les autres. Apprenons à tourner la page. Apprenons à interrompre le courant. Apprenons à contrôler les sources de nos informations. Elles sont trop souvent frelatées. Le matraquage continu nous abrutit. Il faut apprendre à fermer les yeux, à se boucher les oreilles. C'est dans ce but de démystification que nous poursuivons l'étude entreprise dans le précédent numéro : " Les Mass Media volent toujours plus bas. Pourquoi ?"

Nouvelles sensationnelles. Il y en a eu, tout récemment, à Genève. Et c'est tout juste si les mass media en ont fait état. C'est des ventes fabuleuses de novembre que je veux parler. En page de couverture de ce numéro : L'"Etoile Polaire", vendue 8 millions de francs. Dès la page 11, une interview d'un des plus éminents experts mondiaux en diamants : Mark Martin, de New York. Nouvelle sensationnelle : tous les records ont été pulvérisés ... et l'on fera sans doute mieux la prochaine fois. Nouvelle sensationnelle : Genève a désormais supplanté Zurich comme place de marché du diamant. Enfin, la légende de l'"Etoile Polaire" s'est enrichie d'un nouvel épisode : extrait au XVIIIe siècle dans les mines, maintenant épuisées, de Golconde, la merveilleuse pierre, après avoir appartenu au trésor des Bonaparte (Joseph), à celui du prince Youssouppoff, à celui de Sir Henry Deterding, le roi du pétrole, semble être revenu aux sources : à un émir arabe, producteur de pétrole. Quelle sera la prochaine étape ?



Sur le plan de notre Société des Arts, l'Assemblée générale ordinaire du 27 octobre a été marquée par la relève de la garde. Marcel GIRARDIN, avocat, secrétaire général du Département de l'Intérieur et de l'Agriculture, succède à Eric CHOISY, qui a mené la barque d'une poigne ferme depuis 1977. Par acclamations, M. CHOISY a été nommé Président d'honneur, la plus haute distinction que notre Société puisse conférer. En fait, au cours des deux siècles d'activité précédents, trois membres seulement avaient ainsi été honorés : Alphonse de CANDOLLE en 1886, Guillaume FATIO en 1950 et Adolphe AUDEOUD en 1966. (Voir page 15 ss.)

Le nouveau Président, Marcel GIRARDIN, a aussitôt annoncé la couleur. Il veut serrer les rangs, renforcer la Société, lui injecter du sang neuf et rénover le Palais de l'Athénée. (Voir ci-dessous, en cartouche, un extrait du discours de M. Girardin.) En fait, 1981 sera comparable à 1821, l'année où, pour la première fois, les Statuts ont été amendés pour permettre une action plus efficace. Au lendemain de la Restauration, la Société des Arts, qui avait été en veilleuse pendant l'occupation française, se trouvait à l'étroit dans les cadres établis en 1776 - 1780. Trois Comités, limités statutairement à vingt membres chacun (plus tard vingt-cinq) cela ne permettait plus de faire du bon travail. Le professeur PREVOST, président du Comité d'Industrie, avait formé le projet d'établir un recensement complet de toute l'économie genevoise. Or, trois ans plus tard, il constatait, amère, que : " ce tableau statistique n'a même pas été entrepris. D'où la décision de créer une Classe, comme l'Agriculture l'avait fait déjà, ouverte à un nombre illimité de membres." P.A.L.

Dorénavant, tout membre d'une de nos trois Classes doit devenir sociétaire à part entière de la Société des Arts, du seul fait de son appartenance à l'une des Classes.

Bureau de la Société des Arts

(Nommé lors de l'Assemblée générale ordinaire du 27 octobre 1980)

Président : Marcel GIRARDIN
 Vice-Président : Jean-Daniel CANDAUX
 Secrétaire : Marc CHOUET
 Trésorier : François PUTHOD

Trois membres de la
 Classe des Beaux-Arts : Jean-Daniel CANDAUX, Marc CHOUET, Jean CLOSTRE

Trois membres de la
 Classe de l'Industrie
 et du Commerce : Pierre NICOD, Georges ROBERT-TISSOT, François PUTHOD

Trois membres de la
 Classe de l'Agriculture
 et de l'Art de Vivre : Marcel GIRARDIN, Roger JOMINI, Jacques MIEGE

Les présidents des
 trois Classes : Jean-François EMPEYTA, Paul A. LADAME, Robert SAMUEL

Commission du Bâtiment et
 gestion de l'immeuble : Jean-François DUMUR, Olivier DUMUR, Ernest MARTIN et
 François NAEF .



LES MASS MEDIA VOLENT TOUJOURS PLUS BAS

POURQUOI? (II)

par Paul A. LADAME (*)

Suite du No.23, novembre 1980.

LITTÉRATURE ET MASS MEDIA

Le livre, sous toutes ses formes commerciales ou presque, est devenu une denrée qu'on achète dans les grandes surfaces comme des radis ou de la salade. Une denrée à peine moins périssable que les autres.

Le souci majeur de la plupart des éditeurs est le rendement commercial immédiat. Les industriels de l'édition rêvent de la fabrication d'un *best seller*. Du premier tirage, réduit, on pourra passer rapidement à une édition de poche, à un livre du mois d'un Club. Dans l'édition française, entièrement concentrée sur Paris, à de rares exceptions près, le problème est le même que partout ailleurs : est-ce que tel manuscrit se vendra bien, oui ou non ? On ne se demande pas s'il est bon, s'il est bien écrit, s'il apporte du neuf — on se méfiera plutôt, s'il apporte du neuf — on se demande s'il pourra se prêter à une publicité percutante, qui permettra de vendre tout de suite le premier tirage : entre 3 et 7.000, au prix fort. C'est le cas de très peu de livres. Beaucoup d'auteurs se sont vu refuser d'excellents manuscrits par cinq, dix, quinze éditeurs. Mais si le premier tirage a marché, on fera une seconde édition en format poche, tirant à 20 ou même 100.000 exemplaires. Si la vente est encore bonne, l'auteur aura des chances de faire accepter plus facilement un autre manuscrit. Mais l'on connaît également des éditeurs réputés qui, après un gros succès de librairie traditionnel, puis cinq ou six fours, ont été contraints de déposer leur bilan. La aussi, comme dans la presse, la quantité prime de beaucoup la qualité.

Aux Etats-Unis, un personnage supplémentaire vient s'intercaler dans le processus de l'industrie du livre : l'agent littéraire. Si un auteur l'intéresse et qu'il juge son manus-

crit vendable, il s'efforcera de lui trouver un éditeur. S'il y parvient, il tâchera d'y intéresser les mass media : les critiques de la presse, de la radio, de la télévision. En général, le premier tirage d'un livre, à New York, se situe entre 1.500 et 3.000 exemplaires. Ils ne sont pas mis en vente, mais distribués à ces juges dont on espère qu'ils en parleront favorablement. Si les échos sont suffisants, on fera d'autres tirages, pour poche, pour Club, pour les grandes surfaces, pour les ventes de fin d'année.

Cette évolution a eu pour conséquence que beaucoup d'éditeurs, connus pour la qualité de leurs produits, ont fait faillite ; que la race des libraires qui lisent les livres qu'ils vendent, afin de pouvoir conseiller leurs clients, est en voie de disparition ; et que le public achète dans une grande surface, en même temps qu'une salade et une boîte de sardines, le roman à la mode dont les mass media matraquent le titre depuis trois mois... Dans quinze jours, le stock épuisé, il disparaîtra à tout jamais des rayons. Dans le prix d'un livre, tel que vous le payez, comptez que l'auteur touchera, s'il a de la chance, 10 % ; l'éditeur 40 %, pour couvrir les frais de papier, d'impression, de maquette, de reliure. Les autres 50 % sont pour le vendeur et le distributeur. On estime qu'en moyenne un tiers des livres mis en vente ne couvrent pas leurs frais, un tiers les couvrent tout juste et un tiers font un bénéfice... permettant à l'éditeur de continuer son métier. Rares sont les auteurs qui peuvent vivre de leur plume. Bien plus rare encore les écrivains qui, de leur vivant, ont pu vendanger les fruits de leur travail. Je viens de relire la biographie de George Orwell. Son admirable "ANIMAL FARM" (République des animaux) lui a été refusé par vingt éditeurs successifs. "1984" a été mis en vente six mois avant sa mort, la première édition étant de 500 exemplaires.

Suite en page 6.

(*) Extraits des conférences faites le 22 octobre et le 5 novembre 1980 en l'auditoire Jean Piaget, dans le cadre de l'Université du III^e Age.



George ORWELL

Cet écrivain génial, qui a marqué de son sceau toute une génération, est mort, tuberculeux, à 53 ans, au moment où il allait enfin connaître un peu d'aisance. Après sa mort, "NINETEEN EIGHTY FOUR" a été traduit en une trentaine de langues, a été vendu à des millions d'exemplaires dans le monde entier. Triomphe commercial phénoménal, mais qui a fait au pauvre Orwell, comme on dit, une belle jambe...

LES MEDIA ELECTRONIQUES

Radio, télévision, film... est-il vraiment besoin de vous les présenter ? Vous les connaissez aussi bien que moi. Vous avez peut-être, vous avez sans doute, à un moment quelconque de votre vie, été intoxiqué par l'un ou l'autre de ces moyens de communication, ou par tous les trois. Sans parler des disques, des cassettes. Intoxication. J'ai lâché le mot. François de

Closets écrit : *"Le danger est que l'image, à la différence des autres distractions, produit un effet d'accoutumance. Elle agit comme une drogue. L'esprit s'habitue à ses évasions, jusqu'à en ressentir constamment le besoin, tandis que, parallèlement, certaines facultés intellectuelles s'émeussent. La lecture, les sorties, toutes les activités qui exigent une participation active, deviennent de plus en plus difficiles et rébarbatives. C'est bien d'une toxicomanie qu'il faut parler à propos de la télévision. Elle est d'autant plus dangereuse qu'elle absorbe tout l'individu. L'auditeur qui écoute sa radio toute la journée peut cependant poursuivre certaines activités ; le spectateur, lui, est rivé à son poste. Il s'agit bien d'un "massage", selon l'expression de McLuhan, mais ce n'est nullement un message, car le contenu informationnel est à peu près nul. Le public le plus vulnérable à cette toxicomanie de l'image est celui qui ne dispose pas de bonnes résistances culturelles. Le gros lecteur, le mélomane, le militant, le sportif, le collectionneur, l'amateur de hobbies se trouvent retenus par leurs habitudes antérieures. Ils utiliseront la télévision dans des buts bien précis : s'informer, se distraire, etc. En revanche, le téléspectateur qui manquait de centres d'intérêt avant de découvrir l'image, a toutes les chances de se laisser dévorer par la télévision distractive. C'est le public populaire qui est appelé à devenir tout à la fois gros consommateur et habitué du mode distractif : bref, télétoxicomane".* Tel est le jugement de Closets.

Depuis trente ans, les enquêtes succèdent aux enquêtes, en France, en Allemagne, en Angleterre et surtout aux Etats-Unis. Les résultats, tous similaires, sont accablants : à la question : *que recherchez-vous à la télévision ?* la réponse prioritaire est : *une distraction, 85 % ;* puis vient : *un moyen d'information, 72 %* et, en troisième lieu : *un moyen de culture, 41 %.* Seulement, une autre enquête (C.E.O., 1978) révèle que la plupart des téléspectateurs sont incapables de donner le titre de l'émission vue deux jours auparavant. Les souvenirs sont très flous. Les erreurs sont fréquentes. Il s'agit d'un flux d'images qui ont traversé l'esprit, en produisant des sensations agréables, mais sans y inscrire d'information. Les émissions ont disparu de la mémoire au même titre que les menus des repas quotidiens. Une autre enquête



Le Démagogue, par Daumier.

a demandé aux téléspectateurs de classer par ordre d'importance l'intérêt des émissions qu'ils regardent. En tête, viennent les films, 90 %, puis les journaux télévisés, 83 %, puis les reportages, magazines, 75 %, les variétés, 69 %, les débats, 67 %... et en bas de l'échelle : les livres, 33 %, les arts, 26 %, les concerts, opéras, 17 %. En vérité, dit de Closets : *"Les réticences face à la culture sont entretenues par l'idée qu'elles excluent les distractions. C'est le vide, l'insignifiance, l'absence de tout contenu qui paraissent être le gage d'un véritable divertissement. A l'opposé, tout enrichissement intellectuel, toute acquisition, paraissent demander un effort et, par conséquent, réduire le plaisir."*

Autre enquête, américaine. Sur 100 personnes déclarant avoir vu un journal télévisé, 33 % avaient effectivement tout regardé, 33 % avaient été distraits de temps à autre et 33 % n'en avaient vu qu'une partie. Sur ces mêmes 100 personnes, la moitié ne se souvenaient

spontanément d'aucun sujet, les autres n'avaient, en moyenne, retenu qu'un seul sujet. Et le sujet retenu n'était ni le plus important, ni le plus longuement traité, mais invariablement un sujet qui avait un rapport direct avec le spectateur lui-même.

Dernière constatation que je relèverai : la communication, à la télévision, passe à travers 1000 mots, peut-être 500 seulement, selon Closets. Tous les termes spécialisés, les noms propres, les chiffres, sont systématiquement rejetés. L'écoute est très superficielle. Elle ne doit exiger aucun effort. Voilà la réalité avec laquelle doivent compter, avec laquelle comptent, les fabricants d'émissions.

Leur public, le public des mass media électroniques, est une masse anonyme, amorphe, distraite, paresseuse, qui fuit tout effort et veut seulement s'amuser. On l'appelle, à Paris, *"La France de Guy Lux"*. Elle comprend plus de la



moitié de la grande masse des téléspectateurs. Par rapport à cette masse, le nombre des gens qui demandent des émissions culturelles de haut niveau est insignifiante, et plus modeste encore le nombre de ceux qui les regardent effectivement : entre 1 et 2 %. Et voilà pourquoi François de Closets a intitulé son livre : "LE SYSTEME E.P.M.". C'est ainsi que les professionnels de Cognacq-Jay, centre de la télévision parisienne, appellent les émissions culturelles qu'ils exècrent, parce que personne ne les écoute, qu'ils en souffrent dans leur amour-propre et que la chaîne pour laquelle ils travaillent en est pénalisée. Car les redevances des téléspectateurs sont distribuées par l'Etat entre les chaînes en proportion de l'indice d'écoute de leurs programmes. D'où l'intérêt bien compris de chacun d'atteindre la plus grande masse possible. Or, pour atteindre cette masse, il faut sans cesse baisser le niveau intellectuel des émissions.

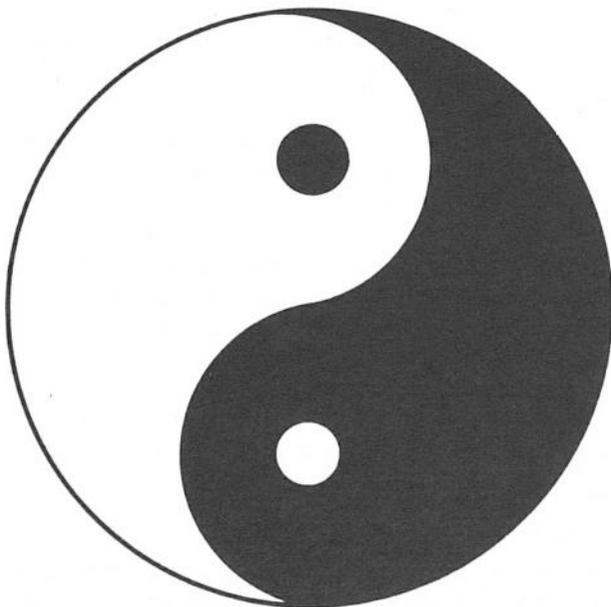
PANEM ET CIRCENSES

Cette loi de la masse est connue depuis la nuit des temps. Lao Tseu déjà disait, au VI^e siècle avant Jésus-Christ : "Le secret du pouvoir est de vider les têtes et de remplir les ventres". Les Romains avaient pour maxime : "Panem et Circenses", ce qui revient au même.

Adolf Hitler, dans "MEIN KAMPF", que personne n'a voulu prendre au sérieux avant 1939, dit la même chose : "A qui doit s'adresser la propagande ? Aux intellectuels ou à la masse

instruite ? Elle doit toujours et uniquement s'adresser à la masse ! (...) La tâche de la propagande n'est pas d'instruire, mais d'attirer l'attention des masses. Toute propagande doit être populaire et abaisser son niveau intellectuel jusqu'à la limite des facultés d'assimilation du plus borné de ceux auxquels elle doit s'adresser. Dans ces conditions, son niveau intellectuel sera d'autant plus bas que la masse des hommes à toucher sera plus nombreuse. Plus sa teneur scientifique sera modeste, plus elle s'adressera exclusivement aux instincts sentimentaux de la masse, plus son succès sera décisif. Le succès est la meilleure preuve de la valeur d'une propagande. Si la faculté d'assimilation de la grande masse est très faible, son entendement très petit, en revanche, sa capacité d'oubli est grande. Une propagande effective devra donc se limiter à des données peu nombreuses et les mettre en valeur à coups de formules toutes faites, aussi longtemps qu'il le faudra, pour que le plus borné des auditeurs puisse en saisir la portée. La grande masse d'un peuple ne se compose pas de diplomates ou de professeurs de droit public, ni même simplement de gens capables d'énoncer un jugement raisonnable, mais d'êtres humains indécis et disposés au doute et à l'hésitation. La masse est dans sa grande majorité de dispositions à tel point féminines, que ses opinions et ses actes sont conduits beaucoup plus par l'impression que reçoivent ses sens, que par la réflexion pure. Cette impression n'est pas alambiquée, mais très simple et bornée. Elle ne comporte pas de nuances, mais seulement les notions positives ou négatives d'amour ou de haine, de droit ou d'injustice, de vérité ou de mensonge. Les demi-sentiments n'existent pas. Il faut répéter constamment un petit nombre d'idées simples. La propagande n'est pas faite pour distraire agréablement de petits messieurs blasés, mais pour convaincre, et c'est la masse qu'il faut convaincre. Or celle-ci met toujours, dans sa lourdeur, un certain temps avant de se trouver prête à recevoir une idée, et sa mémoire ne s'ouvrira qu'après la répétition mille fois renouvelée des notions les plus simples."

Vous me répondez : Adolf Hitler parle toujours et exclusivement de propagande, jamais de mass media. C'est juste. Le terme, à la mode aujourd'hui, n'avait pas encore été adopté en français. Pour le dictateur "propagande" et "information" sont évidemment des synonymes. Hitler, au moment d'écrire "MEIN KAMPF", dans sa prison de Landsberg, en 1924, ne connaissait pas encore la télévision.



Le Yin et le Yang (Tao)



La Victoire, par Steinlen.

Mais il connaissait fort bien la radio. Il connaissait la presse. Il connaissait, surtout, la technique mise au point par les spécialistes soviétiques pour subjuguier psychologiquement les masses. Il écrit lui-même : *“Si des millions d’ouvriers furent amenés au marxisme, ce fut moins grâce aux écrits des Pères de l’Eglise marxiste que grâce à la propagande inlassable et vraiment prodigieuse de dizaine de milliers d’agitateurs infatigables, depuis le Grand Apôtre de la Haine jusqu’au petit fonctionnaire syndical, à l’homme de confiance et à l’orateur chargé d’interrompre les discussions ; ce furent des centaines de milliers de réunions où les orateurs populaires, debout sur une table dans une salle de brasserie enfumée, inculquaient comme à coups de marteaux leurs idées aux masses. Ce furent ensuite ces démonstrations gigantesques, ces défilés de centaines de milliers d’hommes, qui donnaient aux gens humbles et miséreux l’orgueilleuse conviction que, tout petits vers qu’ils fussent, ils étaient aussi les membres d’un grand dragon dont l’haleine brûlante incendierait un jour ce monde bourgeois tant exécré et que la dictature du prolétariat fêterait un beau jour sa victoire finale.”*

Hitler avoue sans hésiter qu’il a pris ses leçons chez “Le Grand Apôtre de la Haine”, c’est-à-dire Lénine. Or, qui était le chef de la

propagande de Lénine ? C’était Serge Tchakhotine, auteur du classique “LE VIOL DES FOULES PAR LA PROPAGANDE POLITIQUE”. Tchakhotine était médecin, psychologue et biologiste. Il avait été l’élève du grand Pavlov et avait simplement transposé les données des réflexes conditionnés du règne animal à celui des hommes, pour en faire l’art de dominer les hommes. Hitler avait attentivement étudié la technique de l’Agitprop communiste et l’avait adoptée. Il ne s’en cache nullement. On lui attribue l’invention des gigantesques manifestations de Nuremberg, etc. C’est lui faire trop d’honneur. Mais ce que l’on ignore, généralement, c’est qu’après avoir lu “MEIN KAMPF”, Tchakhotine a compris le danger que courait la révolution marxiste en Allemagne. Il s’est fait envoyer comme professeur de biologie à l’Université de Tübingen – c’était encore sous le régime de Weimar – pour organiser, sous ce camouflage, la propagande communiste contre les nazis et, en particulier, le front commun, les trois flèches, enfin le Front populaire. C’est une bataille de titans qui s’est déroulée en Allemagne, jusqu’à la nomination d’Hitler au poste de Chancelier. Une bataille de maîtres de la psychologie des masses, pour le ralliement

Suite en page 10



des masses et la conquête du pouvoir. Il importe de retenir tout d'abord que, dans cette lutte entre mass media, les techniques des deux antagonistes étaient identiques et, ensuite, que leur premier but, à tous deux, était d'anéantir la République de Weimar, c'est-à-dire la démocratie libérale, parlementaire, telle que nous la connaissons en Suisse. A cet effet, les Nazis se sont alliés aux Communistes, chacun comptant bien se débarrasser de l'autre après la victoire commune. Il se trouve que Hitler a gagné. Pourquoi ? Essentiellement parce que, si les Allemands, en majorité, étaient convaincus que seule une dictature pouvait sauver leur pays exsangue de l'anarchie, à tout prendre mieux valait celle d'un Autrichien, presque compatriote, que celle de la Russie Soviétisée.

Je me suis permis d'insister sur ces événements historiques pour montrer l'impact de la propagande, arme psychologique moderne infiniment plus dangereuse, dans l'immédiat, que n'importe quelle bombe. Et pour souligner qu'il n'y a qu'une seule technique des mass media, qu'on soit de gauche ou de droite — termes qui n'ont pas plus de sens aujourd'hui qu'ils en avaient du temps d'Hitler, dont on oublie trop qu'il avait fondé une "Arbeiterpartei", un parti d'ouvriers, un parti de gauche.



Une seule technique des mass media, et donc la même technique pour les dictateurs, les Grands Simplificateurs totalitaires, que pour les professionnels des mass media dans nos pays de démocratie libérale, en Suisse comme en France, en Angleterre comme aux Etats-Unis. La télévision, dans tout le monde occidental, est contrainte de suivre les mêmes règles, car il n'y en a pas d'autres. La télévision et la radio et tous les mass media. S'il y a des différences, c'est uniquement parce que les règles de la communication, identiques aux règles de la propagande, ne sont pas respectées, qu'elles sont transgressées, ou ignorées.

"La publicité, nous dit François de Closets, respecte toujours rigoureusement les règles de la communication. Avant de lancer un produit, elle fait une étude approfondie du marché. On ne se lance jamais au hasard. Le Spot publicitaire (encore un mot de français) présente tous les caractères du "bon" message. Les publicitaires professionnels le chargent en informations qui retiennent l'attention par des gags, des images insolites, des effets spéciaux. Ils font passer une idée et une seule. Ils limitent la communication à un bref accrochage, sachant que le public se laisserait vite, si le message se prolongeait. La publicité est toujours à l'affût du conformisme latent de la masse. Si elle se mettait à contre-courant, elle manquerait sa cible."

Notons, pour terminer, qu'il en est exactement de même pour les émissions politiques. Chez nous, à l'image de la France, les gens qui ne comprennent pas un traitre mot d'allemand ont fait à Hitler la réputation d'un fou furieux hurlant hystériquement des insanités. En réalité, c'était un excellent orateur, un démagogue sachant se servir du micro de la radio avec virtuosité. Ses mots, ses phrases, ses slogans portaient et galvanisaient les foules. De même, le général de Gaulle a été un virtuose des mass media. Il a eu le génie d'inventer des expressions qui frappaient et enchantaient ses auditeurs. Vous vous souvenez : *"Le tracassin, l'Algérie algérienne, le quarteron des généraux, le volapük, le machin des Nations Unies, la hargne, la grogne, la rogne."* Chacun de ces mots, longuement étudiés, valait tous les discours.

Qui dit MASSE dit aussi son contraire, son complément, l'ELITE.

(Suite au prochain numéro)

Paul A. LADAME



L' « Etoile polaire » atteint 8 millions

GENÈVE, MARCHÉ MONDIAL DE PIERRES PRÉCIEUSES

Dialogue à bâtons rompus avec un gemmologiste américain, M. Mark MARTIN, de New York, noté et traduit par Alexis IEVLEFF.

A.I. Genève a vécu, au milieu de novembre, des mises aux enchères de bijoux fabuleuses. Pourquoi Genève ?

M.M. Genève est effectivement devenu un grand marché mondial pour les pierres précieuses. Genève a en particulier supplanté Zurich dans ce domaine. Une des raisons est le prestige international incomparable de cette cité. Une autre est la renommée de ses banques privées. Ses hôtels sont excellents, son aéroport est bien situé ... je suis ici à quelques heures de Park Avenue ..

A.I. Pourquoi soudain cette flambée d'intérêt pour les diamants ?

M.M. En raison de l'inflation qui sévit partout et du manque de confiance en la monnaie de papier qu'elle engendre. Un investissement en diamants prend une importance toujours plus grande, car ces pierres représentent non seulement une valeur sûre, mais une valeur qui augmente sans cesse.

A.I. Augmenter ? Il semble pourtant que tous les records ont été pulvérisés à Genève. Huit millions pour l' "Etoile polaire", par exemple, c'est incroyable.

M.M. Incroyable, peut-être. Mais ce sont simplement de nouveaux critères qui ont été établis. On a placé la barre plus haut. Les prix flamberont mieux encore la prochaine fois. Vous verrez. Ce n'est pas pour rien que tout ce qui compte dans le monde des diamantaires avait pris rendez-vous à Genève. J'ignore le chiffre total des transactions, mais il a certainement dépassé les cent millions de francs. Il doublera la prochaine fois.

A.I. Une telle concentration de pierres précieuses a dû exiger des mesures de sécurité exceptionnelles ?

M.M. La veille de chaque vente, chaque pierre, chaque objet, pouvait être examiné de près par chaque acheteur potentiel. Les mesures de sécurité prises ont été absolument impeccables, sans gêne réelle pour personne. Cela aussi est à mettre au crédit de Genève : la sécurité.

A.I. Peu avant le début des ventes, un grand journal parisien a fait sensation en annonçant : "Farah Dibah vend les bijoux de la couronne iranienne". Il y a eu démenti de la Chabanouh, mais soudain l'affaire devenait politique. Khomeiny faisait bloquer les produits de la vente. Qu'en pensez-vous ?

M.M. Vous savez, Sotheby's, Christie's, Winston, Gübelin, etc., savent ce qu'ils font. S'ils disent qu'un bijou est sans reproche et qu'ils en ont la preuve, c'est que c'est vrai sans le moindre doute. Gübelin est un expert mondialement reconnu. Cela aussi est à mettre au crédit de la Suisse, de Genève...

A.I. A propos de certains des diamants les plus prestigieux, on parle souvent de Golconde. Qu'est-ce que cela signifie ?

M.M. Golconda est le nom de fabuleuses mines de diamant, situées dans le sud de l'Inde, près de Hyderabad. Elles sont malheureusement épuisées aujourd'hui. On dit qu'au cours des siècles elles auraient produit plus de 10 millions de carats de diamants. Certaines pièces sont restées légendaires. Le "Grand Mogoul" pesait 800 carats ; le "Regent" 420 carats...

A.I. L' "Etoile Polaire", vendue 8 millions à Genève en novembre, pèse combien, en comparaison ?

M.M. Dix fois moins. 41,28 carats exactement. Mais l' "Etoile Polaire" a d'autres qualités, incomparables.

Suite en page 12.



L'HISTOIRE DE L'«ÉTOILE



Lady Lydia DETERDING
By Philip de Lászlò (Christie's)



NAPOLEON
et JOSEPH
BONAPARTE

Le Roi d'Espagne, 1808-1814 .

Suite de la page 11.

A.I. Question de couleur ? d'éclat ? de forme ?

M.M. Il y'a tout cela, bien sûr. Sa taille, par exemple. L'"Etoile Polaire" peut tenir sur sa propre pointe. La Golconda a été taillé au XVIIIe siècle à Amsterdam.

A.I. Amsterdam a toujours été un centre prestigieux.

M.M. Amsterdam et Anvers, oui. Sait-on assez que le maître qui a taillé l'"Etoile Polaire" était de profession tailleur de pierre ? Il était un grand maître de l'art de tailler des verres parfaits pour les microscopes, le "Journal de l'Institut National de la Recherche Scientifique" ou son "Ethique". Le talent de ce maître est génial d'enrichir le pavillon de la pierre d'une telle perfection, la véritable valeur exceptionnelle. C'est la valeur historique, l'autre soir, qui a été oubliée.

A.I. "Explosé" ... le terme n'est-il pas un peu fort ?

M.M. Nullement. Si vous aviez été à l'hôtel Richelieu ce soir-là, vous auriez vu autrement. Figurez-vous cette soirée : une salle pleine de monde, ou de leurs représentants. Mr. Wilson manifestait une autorité souriante. Des lots partent à 15.000 francs. Un lot de diamants de 20 carats qui part pour 1.350.000 francs. Un lot de diamant, ayant appartenu à la reine Marie de Perse, et revendu, les pendants "à la Farah Dibah" vendus à 2,8 millions de francs. Le public d'attente parcourt l'assemblée. L'"Etoile Polaire" va être adjugée ...

A.I. On est parti à combien ?

M.M. Mr. Wilson a commencé à 1 million. Tout s'est passé comme le départ d'une fusée à Cap Kennedy. Après 20 secondes : 4 millions ; 1 minute et 10 secondes : 7 millions ; deux minutes : 10 millions. Le marteau se lève son marteau : " Huit millions. Qui dit mieux ? " C'était incroyable.

A.I. Extraordinaire, en effet. Et vous êtes sûr ?



RE FABULEUSE OILE POLAIRE»

de taille ?

par exemple, est si parfaitement symétrique que
pointe ... ou culasse, comme on dit. Ce diamant
à Amsterdam ...

de tailleurs de pierres précieuses ...

que Spinoza, le célèbre philosophe et théologien,
était bien plus célèbre, à son époque, pour son
microscopes de Leeuwenhoek que pour son "Tracta-
Le tailleur de l'"Etoile Polaire" a eu l'idée
d'une double étoile. D'où son nom. Mais, outre
ionnelle de ce bijou réside dans son histoire.
i a explosé jusqu'à 8 millions !

peu fort ?

Richemond, ce soir-là, vous ne parleriez pas
alle bourrée des personnalités les plus riches du
manie le marteau depuis 20 h., avec précision et
0 francs. Peu avant 22 h. c'est une bague de
0 francs. Un ancien pendant d'oreilles en saphir
de Roumanie, s'enlève pour Fr. 440.000.- En
endus par Harry Winston n'atteignent pas le prix
e francs. Et puis 23 h. arrivent et un frisson
laire", qui a donné son nom de code à toute la

s'est passé en moins de trois minutes. Comme le
econdes : 2 millions ; 30 secondes : 3 millions ;
condes : 5 millions ; une minute et demie : 6
minutes et des poussières : 8 millions. M. Wilson
mieux ? Huit millions. Une fois, deux fois, trois

sûr que ce record va être battu ?

Suite en page 14.



La princesse Irina YOUSOUPOFF



Le prince Félix YOUSOUPOFF, en costume
de Boyard du XVI^e siècle.

(Cf. "Avant l'Exil, 1887-1919", par le
prince Youssouppoff).

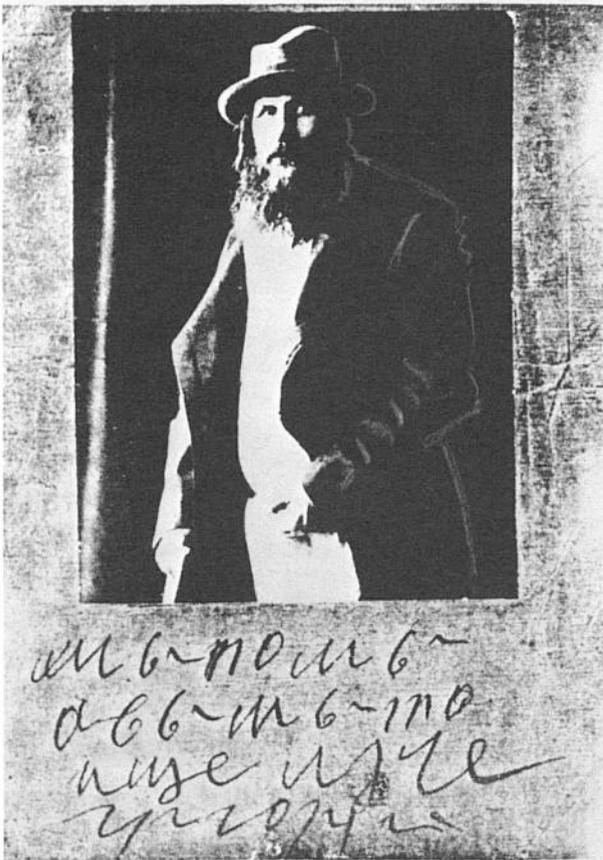


M.M. Absolument certain. Huit millions de francs suisses - et même plus, avec les taxes - c'est le record absolu enregistré pour une seule pierre, selon M. Hans Nadelhoffer, l'expert de Christie's. Ce record sera battu, sans le moindre doute, non seulement par l'"Etoile Polaire", mais par d'autres diamants de la même catégorie. En effet, les bijoux véritablement historiques constituent le meilleur de tous les investissements. Très peu de diamants sont vraiment rares. Les plus rares de tous sont évidemment ceux qui ont une histoire, si possible une histoire prodigieuse, comme l'"Etoile Polaire", justement ...

A.I. Pouvez-vous rappeler cette histoire, dans ses grandes lignes ? Nous en sommes restés à Amsterdam, au XVIIIe siècle ...

M.M. Au début du XIXe siècle, on connaît le premier propriétaire : Joseph Bonaparte, le frère de l'Empereur. Napoléon, en quelques années, a enrichi, ennobli, casé toute la tribu corse. Joseph, son frère aîné, était un petit avocat en 1789, en 1796 il était diplomate à Rome, en 1798 député aux Cinq-Cents, en 1801-1802 signataire du Concordat, en 1804 premier prince du sang et grand électeur de l'Empire, en 1806 roi de Naples, en 1808 roi d'Espagne - où il acquit l'"Etoile Polaire" pour Fr. 52.500.-, dit-on. A la chute de Napoléon, en 1814, Joseph acheta le château de Prangins, près de Nyon, et enterra son trésor, y compris notre "Etoile", dans un coin secret du parc. Il le déterra pour financer son exil aux Etats-Unis (1815 à 1841). Il vendit ses bijoux un à un ...

A.I. Dont l'"Etoile Polaire" ?



RASPOUTINE

(Le texte qui précède la signature est indéchiffrable. "Avant l'Exil").

M.M. Dont l'"Etoile Polaire", acquise vers 1840 par la princesse Tatiana Youssouloff, de très vieille noblesse tatare, membre d'une des familles les plus riches de Russie. Tatiana possédait, à la fin du siècle dernier, l'une des plus belles collections de bijoux du monde, dont le "Regent" et le "Pellegrino". L'"Etoile Polaire" resta dans la famille Youssouloff jusqu'au lendemain de la Révolution. On sait que c'est le prince Félix Youssouloff qui, en 1916, assassina le moine Grigori Iefimovitch, dit Raspoutine, âme damnée de la tsarine. Hélas, c'était trop tard. La princesse Irina Youssouloff et son mari réussirent à fuir la Russie avec une partie de leurs bijoux. C'est Cartier, à Paris, qui acquit l'"Etoile Polaire" et la revendit, plus tard, à Sir Henry Deterding, le magnat du pétrole, qui en fit cadeau à sa femme.

A.I. En novembre, à Genève, c'est l'héritage de Lady Deterding qui a été mis aux enchères. L'"Etoile Polaire" a été, dit-on, achetée pour le compte d'un prince de l'émirat de Dubai, dans le Golfe persique. C'est un peu un retour à Golconde, qui fait encore rêver !

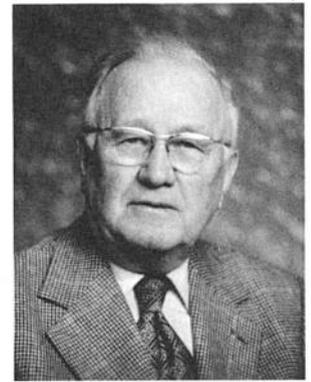
Mark MARTIN et Alexis IEVLEFF.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS

Rapport du Président Eric CHOISY

L'assemblée générale de toute société est une affaire de routine, dont se désintéressent, malheureusement, la plupart des sociétaires. Mais quand un grand Président, comme M. Eric CHOISY, s'apprête à passer le flambeau à celui qui a lutté à ses côtés pendant les trois ans, si difficiles, qui viennent de s'écouler, Marcel GIRARDIN, on était en droit d'espérer une assistance plus nombreuse. A souligner que la Classe des Beaux-Arts était la mieux représentée. Nous publions, ci-après, intégralement les trois discours prononcés, sans autre commentaire que celui de l'éditorial. L.



Pendant l'exercice 1979-1980, le Bureau de la Société des Arts s'est réuni six fois pour assurer la bonne marche de notre société.

Il a constaté avec plaisir l'activité intense et variée des classes sur laquelle je reviendrai à l'assemblée de ce soir. Qu'il me soit permis cependant de mentionner les efforts particuliers de la Classe de l'agriculture et de l'art de vivre, qui continue à sortir petit à petit de la léthargie qui l'avait caractérisée pendant tant d'années.

Quant au Bulletin "Athénée", non seulement il intéresse toujours ses lecteurs mais constituera certainement un atout important lors de la campagne financière qu'il faudra entreprendre pour la restauration du bâtiment. Que M. Paul Ladame, son rédacteur, en soit vivement remercié.

Le personnel de notre Société ne s'est pas modifié au cours du dernier exercice mais nous avons eu le chagrin de perdre notre ancien gérant M. Charles Le Comte qui,

pendant de nombreuses années, contribua à la marche de notre Société et assura la gérance de notre bâtiment. Nous garderons de lui un souvenir reconnaissant.

Au cours du dernier exercice nous avons consenti plusieurs prêts d'oeuvres d'art de notre collection à des organisateurs d'expositions.

Afin d'accroître nos ressources, nos architectes ont procédé à diverses études tendant à une meilleure utilisation de nos locaux. Un premier projet consistait à modifier les deux étages inférieurs pour permettre l'installation d'une étude de notaire ou d'avocat.

Cependant, avant même que nous ayons commencé à chercher un locataire, M. Slatkine, libraire, s'est déclaré très intéressé par l'ensemble des locaux qui, dans ce cas ne nécessiteraient que des transformations mineures dont le coût n'excéderait pas le montant d'une année de loyer. Bien que les pourparlers avec M. Slatkine ne soient pas achevés, les intentions des parties ont un caractère définitif.

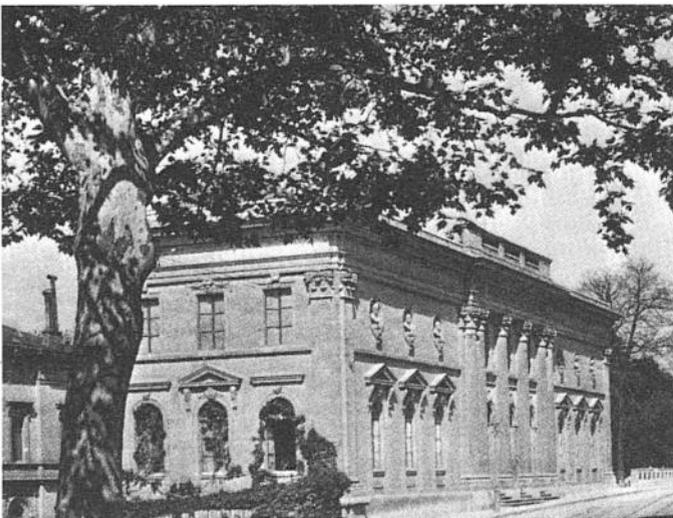
Il va sans dire qu'un locataire à l'année est, pour nous, bien plus intéressant, financièrement parlant, que des associations qui n'occupent que sporadiquement nos locaux.

Si pour l'école de yoga nous ne sommes pas en mesure d'offrir une solution de remplacement, pour les diverses sociétés savantes que nous abritons, en revanche, nous nous efforcerons de les accueillir dans nos autres salles, car nous sommes désireux que l'Athénée reste un centre culturel.

D'autre part dans les locaux que nous louerons à M. Slatkine, se trouve une imposante collection de livres, dessins et gravures que nous serons obligés d'enlever. Après négociation, le Musée d'Art et d'Histoire s'est déclaré d'accord de les loger dans ses locaux à titre de prêt. La durée prévue est de 25 ans. Dans ce cas aussi les intentions des parties peuvent être considérées comme définitives.

Les finances de notre Société, toujours très tendues, vous seront présentées dans un instant par M. Maeder notre dévoué trésorier depuis 37 ans. Qu'il me suffise pour le moment de vous signaler que les résultats de l'exercice écoulé sont conformes au budget.

Puisque nous en sommes aux finances, je dois vous dire que les prochaines années seront fort difficiles, malgré nos efforts d'économie et une gestion prudente. Il est donc particulièrement important de trouver pour nos



Sauver le Palais de l'Athénée, tel a été le principal souci de M. Eric CHOISY, le président sortant de la Société des Arts. L'assemblée générale, par acclamations, l'a nommé Président d'Honneur.



locaux de nouveaux utilisateurs. Que les membres de la Société des Arts et de ses classes veuillent bien s'en souvenir.

Tels sont, Mesdames et Messieurs, les principaux points de l'activité courante de notre Société.

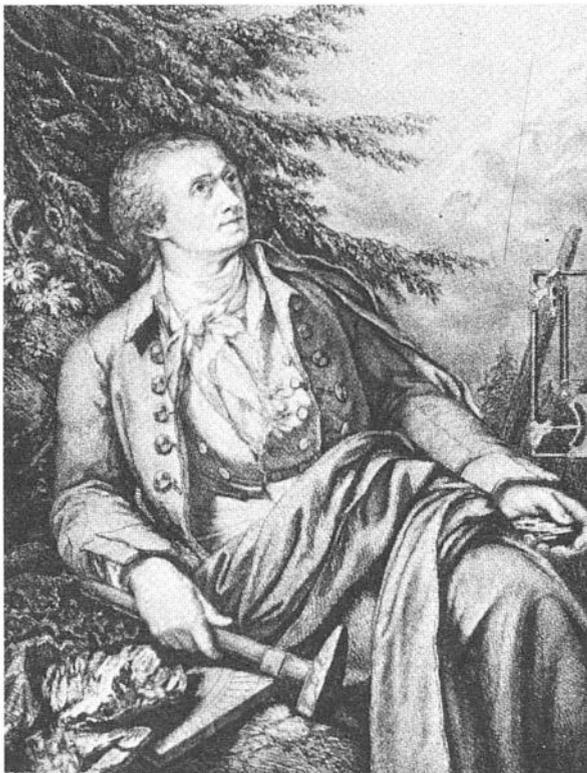
Cependant, l'essentiel, qui a dominé toutes les préoccupations de notre Bureau, est l'état du bâtiment de l'Athénée et les méthodes à envisager pour amorcer sa restauration.

Lors de notre précédente assemblée générale j'ai pu vous annoncer que le classement partiel de notre bâtiment s'était effectué conformément à nos vœux.

Nous avons alors pu demander à nos architectes MM. Ernest Martin et Jean-François Empeyta de procéder à une étude approfondie des travaux à effectuer sur les façades, à la restauration du décor du rez-de-chaussée et à l'amélioration de diverses installations. Cette étude était accompagnée d'un devis estimatif aboutissant à un montant de Fr. 1.500.000.— pour les travaux extérieurs et Fr. 640.000.— pour les travaux intérieurs soit au total Fr. 2.140.000.— valeur janvier 1980.

Il va sans dire qu'une étude de cette importance nécessite des frais. Il a été possible de les couvrir par un don de la Société de Banque Suisse mais aussi par l'extrême modération de nos architectes, dont je les remercie vivement.

Après le classement et l'établissement du devis, nous nous sommes posé la question de savoir s'il convenait de chercher une nouvelle forme juridique pour le propriétaire du bâtiment.



Hor. Benedict de Saussure



Faut-il par exemple revenir à une Société anonyme de l'Immeuble de l'Athénée comme ce fut le cas en 1873 lorsqu'elle acheta notre bâtiment aux Consorts Eynard pour Fr. 40.000.— ?

Conviendrait-il d'envisager la création d'une société coopérative, ou d'une fondation ?

Ou même, si nous nous trouvions devant une difficulté financière insurmontable, ne serions-nous pas contraints de faire don du bâtiment à la Ville de Genève, son libre usage étant, bien entendu, garanti à la Société des Arts ?

Après ce tour d'horizon, notre Commission du bâtiment et le Bureau de notre Société sont arrivés à la conclusion qu'il convenait de conserver la forme actuelle : l'Athénée propriété de la Société des Arts.

Le financement des travaux serait assuré tout d'abord par une subvention de l'Etat et de la Ville, comme il se doit pour un monument classé qui fait partie de l'image de notre cité.

Etant donné le but de l'opération, il sera probablement possible d'obtenir une hypothèque à taux réduit.

Des parts en hypothèque II^e rang sans intérêt seraient placées auprès des membres des classes.

Et enfin, nous sommes certains qu'il sera possible d'obtenir des dons relativement importants.

Il s'agit là d'une tâche de longue haleine pour laquelle un Comité financier est en voie de formation. M. Robert Favarger, directeur de l'Union de Banques Suisses, a bien voulu accepter d'en assumer la présidence, ce dont nous lui sommes très reconnaissants. Mais surtout nous espérons vivement que les membres de nos trois classes sauront prouver de façon tangible leur attachement à notre vieille société.

La durée des fonctions du Bureau fixée par les Statuts est de trois ans; elle prend fin aujourd'hui.

Vous aurez donc, dans un instant, à procéder à diverses nominations. Cependant je ne veux pas achever mon dernier rapport annuel sans vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée et vous dire l'intérêt que j'ai trouvé dans l'exercice de la fonction de Président de la Société des Arts.

Mais surtout je tiens à dire aux membres du Bureau combien j'ai apprécié l'atmosphère cordiale qui n'a cessé de régner lors de nos réunions et l'esprit de collaboration qui a présidé à la solution de tous les problèmes qui se sont posés pendant ces trois années.

En déposant entre vos mains le mandat que vous m'avez confié, je forme mes vœux les plus sincères pour que l'avenir de la Société des Arts soit digne de son passé.

Eric CHOISY

1776 - 1980

Le regard du fondateur, avec Louis FAIZAN, de la Société des Arts de Genève,

HORACE-BENEDICT de SAUSSURE

est toujours dirigé vers les hauteurs, indiquant à ses successeurs le chemin.



LES OBJECTIFS DU NOUVEAU PRÉSIDENT

par Marcel GIRARDIN

*Secrétaire général du Département de l'Intérieur
et de l'Agriculture*

Marcel Girardin



Je vous remercie très vivement de votre témoignage de confiance, qui m'appelle à la présidence de la Société des Arts. Soyez assurés que je m'efforcerai de le mériter au cours de ces trois prochaines années.

Mon premier propos sera d'adresser à notre vénéré Président sortant, Monsieur Eric Choisy, le tribut de gratitude que nous lui devons et de lui rendre un éclatant hommage pour n'avoir pas hésité, il y a trois ans, à une époque où la Société des Arts était la proie de dangereux conflits internes, menaçant son existence même, à mettre à notre service sa forte personnalité, sa notoriété, sa disponibilité et ses capacités hors mesures afin de permettre à la Société des Arts de reconquérir la place à laquelle sa glorieuse histoire lui donne droit au sein de la cité genevoise.

Monsieur Choisy a été un président hors pair, efficace et écouté. Il a remis de l'ordre dans notre maison. Il sera très difficile de lui succéder.

Vous me permettrez de lui dire, ce soir, publiquement, combien les membres du bureau ont été subjugués par sa personnalité, son dynamisme, sa diplomatie, sa clairvoyance et ont eu du plaisir à travailler sous sa direction.

Pour marquer d'un sceau indélébile le passage de M. Choisy à la présidence de notre maison, je vous invite, Mesdames et Messieurs, à l'élire, par acclamations, Président d'honneur de la Société des Arts.

(acclamations)

Monsieur le Président d'honneur, les membres de votre bureau sont heureux de vous remettre ce modeste souvenir en témoignage de leur reconnaissance et de leur affection.

(applaudissements)

Mesdames et Messieurs, la vie de notre Société se poursuivant, je me dois de vous informer des trois buts que je me suis fixé et qu'avec votre concours, je voudrais réaliser au cours de ces trois prochaines années.

Le premier objectif est d'assurer à notre maison une assise financière plus solide.

Il n'est plus possible, si l'on veut, et c'est là notre désir à tous, que la Société des Arts assume le rôle qui doit être le sien, que sa gestion financière se résume en un perpétuel exercice d'acrobatie, une marche incertaine sur une corde raide. Ce d'autant moins que cette corde s'est singulièrement usée ces dernières années.

Pour faire oeuvre utile, la Société des Arts, comme n'importe quel organisme, doit avoir des finances saines.

Je crois que ce but ne pourra être atteint que par une augmentation du nombre des membres de la Société des Arts.

Il faut que, dorénavant, tout membre d'une de nos trois classes, présent ou futur, devienne sociétaire de la

Société des Arts du seul fait de son appartenance à l'une des classes.

Passant de 75 à 1000, avec une modeste cotisation annuelle qui prouve son attachement à la Société et qui pourrait être fixée à Frs 20.—, c'est une somme de Frs 20.000.— sur laquelle nous pourrions compter et qui nous mettrait à même de nous gérer et d'accomplir nos tâches.

Je me propose donc de convoquer au printemps 1981 une Assemblée générale extraordinaire de la Société et de ses trois Classes pour adopter les modifications statutaires nécessitées par ce nouveau régime.

Mesdames et Messieurs, j'ai le sentiment, l'expérience que j'ai acquise me le dicte, que les membres des trois classes actuellement sociétaires de la Société des Arts, salueront avec intérêt et plaisir cette acquisition de la qualité de Sociétaire. Plusieurs d'entre eux m'ont fait part de leur étonnement que tel ne soit actuellement pas le cas.

Et pour nos classes, ce sera la suppression de cette épée de Damoclès d'avoir à combler année après année un déficit croissant. Elles pourront, à mon sens, jouir d'une plus grande liberté pour s'organiser.

Mon deuxième objectif est également d'ordre financier, c'est celui d'assurer la couverture des dépenses, de l'ordre de deux millions, nécessaires pour la réfection de notre Palais, monument actuellement classé. Un plan de financement sera prochainement mis au point et un comité sera formé pour récolter les fonds nécessaires.

Mesdames et Messieurs, je suis optimiste. Dans la vie, avec de la bonne volonté, l'efficacité et la confiance de tous en une action, les problèmes les plus graves trouvent une solution.

Mon troisième et dernier objectif, dont la réalisation dépend de la réussite des deux premiers, est d'offrir à nos Classes un cadre digne d'elles et de leur permettre de poursuivre leur activité. C'est aussi, peut-être, en ouvrant tout ou partie de nos salons à nos membres, de permettre à tous les sociétaires de la Société des Arts de sentir que l'Athénée est leur Maison et qu'elle doit leur permettre, une fois le seuil franchi, d'oublier les difficultés de la vie quotidienne qui nous assaillent, pour se retremper dans une atmosphère d'art et de science que seule la Société des Arts peut leur offrir.

Je voudrais enfin qu'un très gros effort de recrutement soit fait pour grossir les membres de notre Société.

Avec votre soutien, j'ai, Mesdames et Messieurs, le ferme espoir de réaliser ce programme, que je vous ai exposé dans ses grandes lignes.

Marcel GIRARDIN



ASSEMBLÉE DES CLASSES de la SOCIÉTÉ DES ARTS

Rapport présidentiel de M. Eric CHOISY

Au cours de l'exercice écoulé l'activité des classes a été considérable. Je la passe rapidement en revue non seulement pour qu'il en reste une trace dans le compte-rendu de notre assemblée mais aussi pour que les membres de chacune des classes se rendent compte de la richesse du programme des deux autres.

La classe d'agriculture tout d'abord, présidée par M. Paul Ladame continue à voir croître son effectif. La moitié de ses membres sont agriculteurs et les autres sont des citoyens intéressés par tout ce qui concerne la nature. En tête du programme des conférences on trouve M. Wahlen, ancien président de la Confédération, sur le thème "La bataille agricole des années 1940 à 1945". Puis ce fut en collaboration avec la classe d'Industrie et du Commerce une soirée consacrée à l'avenir de Cointrin avec la participation de M. le Conseiller d'Etat Borner. Deux artistes peintres handicapés, Marlyse Tovae et Charles Pasche, parlèrent de l'Art de vivre comme les autres. Le professeur Guisan nous entretint de l'énergie scolaire puis M. Pierre Lehmann de la pollution des eaux et le professeur Eric Müller de l'informatique tandis que le Dr. Martin Schärer consacrait la dernière conférence de la saison au problème de la faim.

La classe d'Industrie et de Commerce, présidée par M. Robert Samuel, fit appel à M. Héritier pour "Le développement de l'ordinateur" puis à M. Darrulat pour nous parler du nouvel accélérateur géant du CERN.

"L'association pour le Patrimoine industriel" issue d'un groupe de travail de la Classe d'Industrie fut présentée par MM. Barblan et Jaccard.

Les mathématiques modernes furent introduites par M. Bärswil et un débat sur l'autoroute de contournement fit l'objet d'une soirée animée notamment par le Conseiller d'Etat Jacques Vernet.

Quant à la classe des Beaux-Arts, présidée par M. Jean-François Empeyta, elle a eu, comme d'habitude, une activité très variée. Tirant le meilleur parti de la salle Crosnier, la métamorphosant en cas de besoin, elle a abrité deux expositions de peintures de José Pitteloud et Daniel Blancpain, les créations d'un groupe de potiers genevois, les oeuvres de jeunes dessinateurs de Genève, une exposition de Jean-Claude Maret et, dans une scénographie fascinante du même auteur, la pièce "Maximilien Robespierre" jouée par le Théâtre de Carouge et enfin les sculptures monumentales d'Alain Schaller.

A la Salle des Abeilles on a pu entendre successivement "Goethe en Suisse" par M. Bernard Böschstein, "Image-Désir" par Mme Éva Klasson, "La Céramique suisse ancienne" par M. Rudolf Schnyder, "Aspects de la céramique contemporaine" par M. Edouard Chappallaz, "Quelques aventures théâtrales et scénographiques" par M. Daniel Jeannet "En marge de l'exposition Jean-Claude Maret" par Mlle Béatrice Perregaux "Considérations sur l'histoire du goût lyrique" de M. Roger de Candolle, "La réadaptation du système politique suisse au sortir de la deuxième guerre mondiale" par M. Roland Ruffieux, "La compagnie des marchands au XVIII^e siècle"

fut évoquée par M. Jean de Cayeux et enfin MM. Denis Buchs et Serge Tcherdy nous présentèrent un "Essai pour une muséographie nouvelle".

Ces nombreuses manifestations dans nos locaux furent accompagnées de plusieurs excursions et visites commentées.

Ainsi que vous aurez pu le constater, chacune de nos classes, dans le domaine qui lui est propre, a eu une activité très variée, si bien qu'au cours de l'exercice 1979-1980 l'Athénée n'a cessé d'abriter des manifestations culturelles d'excellent niveau.

Il y a quelques heures s'est réunie l'Assemblée générale de notre Société au cours de laquelle le Bureau a rendu compte de son activité. En plus des actes de gestion habituels nous avons été préoccupés essentiellement par les problèmes posés par le bâtiment. D'une part désir d'accroître nos ressources en tirant un meilleur parti de nos locaux et d'autre part nécessité de procéder à la restauration des façades et des peintures du rez-de-chaussée.

Sur le premier point, après diverses études nous nous sommes décidés à louer les deux étages inférieurs à M. Slatkine, libraire, ce qui se traduira par une augmentation substantielle de nos revenus. Le bail n'est pas encore signé, mais les intentions des parties ont été clairement exprimées. Nous nous efforçons de conserver comme locataires les diverses sociétés et associations qui, actuellement, tiennent leurs séances à l'Athénée.

Pour ce qui est de la restauration du bâtiment, façades, toiture et décor des salles du rez-de-chaussée, il s'agit d'un problème complexe comportant plusieurs étapes.

Après le classement du Palais de l'Athénée, obtenu en janvier 1979, nous avons fait étudier les travaux à effectuer. Cette expertise, très détaillée, effectuée par nos architectes MM. Ernest Martin et Jean-François Empeyta, aboutit à un devis au montant total de Fr. 2.140.000.— valeur janvier 1980.

Nous avons alors examiné la question de la forme juridique à donner au propriétaire de l'Athénée, car plusieurs formules pouvaient être envisagées et sommes arrivés à la conclusion qu'il convenait de conserver le régime actuel.

Enfin nous avons jeté les premières bases d'un programme financier qui, quelle que soit la méthode envisagée, demandera une sérieuse collaboration financière de nos membres. Je suis persuadé d'ailleurs que cet appui ne nous fera pas défaut et qu'avec un effectif de près de 1000 membres notre société trouvera dans leurs rangs une part raisonnable du capital nécessaire.

Un comité financier est en voie de formation dont M. Robert Favarger, Directeur de l'Union de Banques Suisses a bien voulu accepter la présidence. Qu'il en soit vivement remercié.

J'arrête ici ce compte-rendu car vous avez tous hâte d'entendre M. Jacques Buenzod, non sans vous avoir rappelé que, conformément aux Statuts de la Société des Arts, notre Assemblée générale de cet après-midi a donné décharge au Bureau de sa gestion, à l'échéance de son mandat et désigné les nouveaux membres de cet organe et notamment un nouveau Président en la personne de M. Marcel Girardin, avocat, secrétaire général du Département de l'Intérieur.

Je lui souhaite de trouver dans ses fonctions autant d'intérêt et de plaisir que j'en ai éprouvé moi-même.

Eric Choisy



RÔLE DES PRÉSIDENTS de la Société des Arts

Jean-Louis GRENUS	1776 - 1777
Gabriel CRAMER	1777 - 1793
Horace-Bénédict de SAUSSURE	1793 - 1799
Marc-Auguste PICTET	1799 - 1825
Augustin-Pyramus de CANDOLLE	1825 - 1841
Le Premier Syndic RIGAUD	1841 - 1842
Auguste de la RIVE	1842 - 1850
Alphonse de CANDOLLE (*)	1851 - 1870
Théodore de SAUSSURE	1870 - 1900
Lucien de CANDOLLE	1901 - 1914
Auguste BLONDEL	1914 - 1918
Edmond IMER-SCHNEIDER	1919 - 1921
Guillaume FATIO (*)	1922 - 1924
Raoul GAUTIER	1925 - 1927
Gustave MAUNOIR	1928 - 1932
Adolphe DES GOUTTES	1933 - 1937
Adolphe AUDEOUD (*)	1938 - 1942
Henri de ZIEGLER	1943 - 1947
Charles CONSTANTIN	1948 - 1951
Louis BERGUER	1952 - 1956
Jean ARTUS	1957 - 1960
Eugène NUSSBAUM	1961 - 1967
Marc DUGERDIL	1968 - 1972
Jean-René BORY	1972 - 1977
Eric CHOISY	1977 - 1980
Marcel GIRARDIN	1980 -

(*) Présidents honoraires :

Alphonse de CANDOLLE (1886), Guillaume FATIO (1950),
Adolphe AUDEOUD (1966), Eric CHOISY (1980).



Notre roman-feuilleton

UN GENEVOIS CHEZ LES PEAUX-ROUGES

Cinq ans de colonisation au Kansas, 1870-1875

Par Charles CRAMER



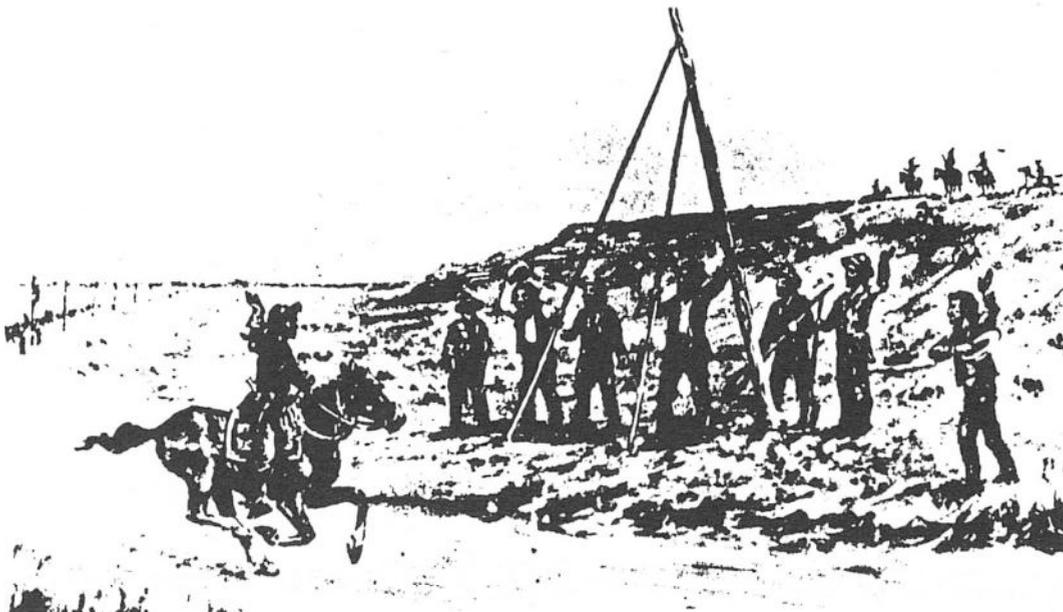
Suite du No. 23.

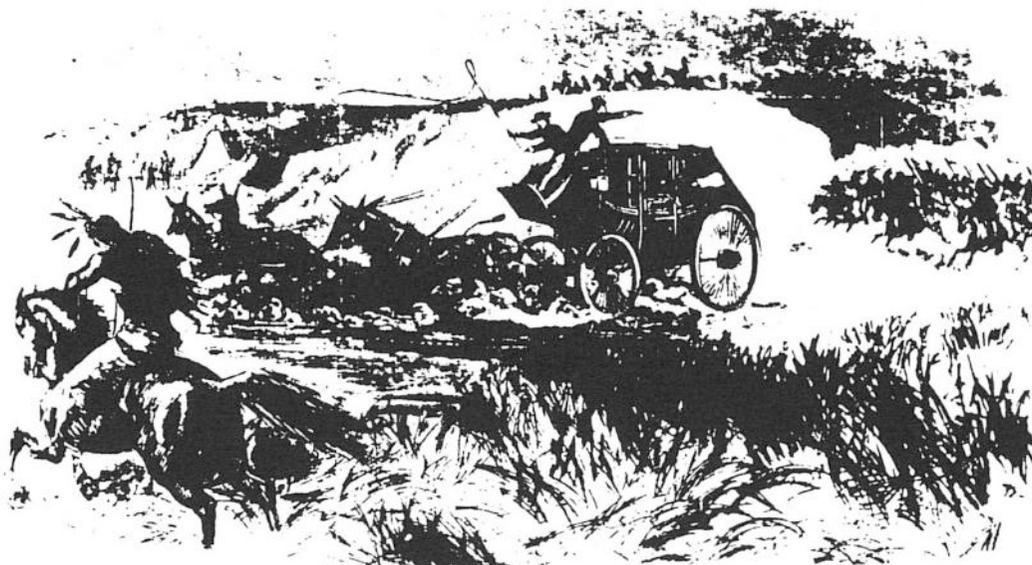
Quoi qu'on en dise, l'Américain, et surtout le pionnier du Far-West, est un homme bien trempé, car j'ai la joie de pouvoir vous dire qu'après cette terrible calamité, et malgré tous ces revers, il n'y eut pas plus d'une dizaine de voisins, à ma connaissance, sur bien des lieues carrées, qui quittèrent le pays. Ils furent suivis dans leur route rétrograde par quelques disciples d'Esculape, qui foisonnaient dans nos petites villes, et qui se trouvaient n'avoir jamais habité de pays plus néfaste pour leur vocation. Quant aux *farmers*, la moitié nous est revenue depuis lors. Cependant, en somme, la population entière de notre Etat dépassant un demi-million d'âmes, s'accrut cette année-là d'une vingtaine de personnes.

Jusqu'alors, nous n'avions guère essayé de produire que du maïs comme grande culture, et l'arrivée des sauterelles nous montra que nous commettions par là même une très-grande

faute, et qu'il fallait à tout prix diversifier nos cultures. Le maïs qui restait dans les champs étant complètement dénudé, et le sol libre de la mauvaise herbe par la triple culture que nous lui avions donnée, chacun avait à sa portée de grandes étendues déjà presque préparées, pour y faire des semailles d'automne. J'ai vu des pères de famille qui n'avaient plus un sou vaillant et qui empruntèrent du froment à des voisins plus riches, où à des juifs de la ville, contre promesse de la moitié de la récolte future, à prendre en champ après le battage. D'autres ne promirent qu'un tiers de la récolte, mais délivré en ville, et tous frais à leur charge. Mais que faire? il fallait passer sous les fourches caudines, ou se résigner à ne faire de nouveau qu'un peu de maïs l'année suivante. Pour ma part, j'eus la grande satisfaction de pouvoir ensemer 40 acres en froment et 15 en seigle, dans de fort bonnes conditions; mais aussi, au moment où le dernier grain de seigle fut mis en terre, mes trois chevaux étaient parvenus à un tel degré de faiblesse et de maigreur, par suite du travail et du peu de nourriture dont il m'était possible de disposer en leur faveur, que les derniers jours je n'avais pu les faire travailler que deux heures de suite dans une demi-journée; le travail terminé, les pauvres bêtes avaient à peine le courage de retourner à leur écurie qui était à dix minutes du champ. A la fin de décembre, chacun de mes chevaux avait gagné en poids une cinquantaine de livres, et je ne leur donnais guère de maïs, car il était à un prix fou, mais beaucoup de foin, et j'estime que le foin que j'avais cette année-là, coupé de très-bonne heure, avant la floraison, avait une valeur presque égale à celle du trèfle ou de la luzerne.

Cet hiver de 1874-75 fut assez triste. Tous les colons sentaient que si notre récolte de froment réussissait bien, l'avenir du pays restait encore assuré, mais que si, pour une raison ou pour une autre, notre récolte allait manquer, ou même n'être que médiocre, ce serait un coup dont notre colonie ne se relèverait peut-être pas avant vingt ans; quiconque posséderait encore debout,





au mois de juin, un quadrupède pour quitter le pays, en sortirait en toute hâte en secouant la poussière de ses pieds, et il ne resterait que ceux qui seraient trop misérables pour pouvoir partir. Mais j'en reviens aux faits : De fortes pluies firent bien germer nos semailles d'automne qui furent en état de résister aux gelées de l'hiver. Quand vint le printemps, nous entendimes dire par les charretiers qui faisaient le trajet depuis Wichita aux différents forts dans le Territoire Indien, que les œufs déposés l'automne précédent par les sauterelles allaient éclore, puis, qu'ils étaient éclos ; puis, que les jeunes bêtes recommençaient en sautant la même migration que leurs parents avaient accomplie l'année précédente en sens inverse. Chaque fois qu'un roulier passait devant ma porte, nous lui faisons la question habituelle : *How far the grasshoppers?* Réponse : Elles ont passé Salt Fork, elles ont passé Pond Creek, elles ont pontonné et passé tel ruisseau, telle rivière. Bref, le gros de la troupe avait déjà passé la State-line, et était dans les limites du Kansas, à 30 milles de chez nous, quand quelques jours de fortes chaleurs suffirent pour leur donner des ailes, et, le vent aidant, elles s'élevèrent à une grande hauteur, et nous les vîmes passer par-dessus nos têtes pendant bien des semaines. Il se produisit même un fait assez singulier, c'est que la sauterelle migratoire emmena dans ses rangs le petit nombre de *domestic grasshoppers* ou sauterelles domestiques, comme nous nommons celles qui toutes les années sautent dans l'herbe et rongent les bords des champs. Une fois qu'elles eurent pris leur vol, elles firent 200 milles au Nord sans se poser, et après avoir dévoré les semailles de printemps dans le Nebraska et le nord du Kansas, elles allèrent mourir dans les contrées d'où leurs parents avaient émigré dix-huit mois auparavant. Nous en fûmes quittes pour la peur, mais elle fut grande.

Au mois de juin de l'année dernière, une récolte splendide couvrait le sol, et le pays présentait un spectacle magnifique : entre des prairies verdoyantes et des champs de maïs vert foncé, la paille dorée ployait sous les épis de froment, de seigle et d'avoine. Les récoltes furent rentrées dans de bonnes conditions, et chaque *farmer* put compter ses richesses. Le blé est moissonné à la machine, nommée *harvester*, qui en attendant des perfectionnements nouveaux, coupe et lie aujourd'hui automatiquement, à l'aide de deux chevaux et d'un cocher, 20 poses par jour. Peu de jours après la moisson, l'on tâche d'obtenir la machine à battre, qui, avec un manège de dix chevaux ou une

machine à vapeur, vient s'établir au milieu du champ, et peut battre jusqu'à 400 *bushels* par jour (240 quintaux). Le *bushel* de froment pèse 60 livres. Le grain une fois mis sous toit doit être remué une fois par semaine pendant un mois, mais s'il a eu le temps de fermenter dans une meule avant d'être battu, on peut le mettre à dix pieds de hauteur, et le laisser ainsi intact tout l'hiver sans aucun danger, car les conditions atmosphériques de notre pays sont bien différentes de celles que l'on rencontre en Europe.

Ma récolte fut de 25 *bushels* par acre (15 quintaux), qui, à six lieues de ma ferme, valaient très-près d'un dollar par *bushel*. Quelques colons dans les bas-fonds de l'Arkansas arrivèrent à une moyenne de 40 *bushels* par acre ; on a même souvent parlé de chiffres beaucoup plus considérables, mais quoique je l'aie vu imprimé et signé par tel ou tel homme connu, je n'affirmerai point ce fait qui me paraît toujours sujet à caution.

En août et septembre, je vendis mon froment, je vendis beaucoup de seigle et d'avoine sur place, afin de revenir faire un voyage en Europe ; puis je fis mes semailles d'automne sur une étendue plus grande qu'aucune des années précédentes, et au prochain mois de mars je pense repartir pour le Kansas, aller voir si mon blé a bien poussé durant mon absence.

En tout cas, il me sera précieux alors que je vais me retrouver cet été sur ma faucheuse et sur ma charrue, à grande distance de ma patrie, de pouvoir me dire que quelques-uns de mes concitoyens pensent peut-être au colon éloigné. Maintenant il ne me reste 'qu'à vous remercier, Monsieur le Président et Messieurs, de la bienveillante attention avec laquelle vous avez écouté mon simple récit, et j'aime à vous proposer un nouveau rendez-vous dans quelques années, où je pourrai vous parler, s'il plaît à Dieu, non plus de tâtonnements infructueux, mais d'une réussite plus complète. ■

Dès le prochain numéro,
notre nouveau feuilleton :

WOODROW WILSON,
GENEVE ET LA SUISSE
par William E. RAPPARD.



LES DANGERS DE L'ORDINATEUR

Une machine bête, mais efficace!

Une histoire? La banque d'adresses Glups vend des adresses à la banque de petits crédits Scronch. Laquelle arrose sélectivement le marché de ses conditions super-uniques. Une fois l'opération terminée, la banque de petits crédits Scronch revend à la banque d'adresses Glups les adresses enrichies d'éléments nouveaux. Exemples: M. Schlik nous a envoyé balader après notre seconde offre; donc, il répond à son courrier; M. Grops a demandé de la documentation; Mme Bizz s'est laissé convaincre. Etc. Résultat: la banque d'adresses Scronch possède dès lors un fichier nettement plus complet, que son ordinateur digérera en boa satisfait.

Ça s'appelle un risque de l'informatique. L'histoire, dans son essence, était citée par le juriste Gilles Petitpierre, lors d'une table ronde organisée par la classe d'industrie et de commerce de la Société des arts de Genève, consacrée justement aux «ordinateurs, fichiers de personnes et protection de la sphère privée». Jean-Daniel Delley, philosophe des sciences sociales et Bernard Levrat, physicien et spécialiste des ordinateurs, ont également apporté leur contribution sous la baguette de Pierre-André Bobillier, mathématicien et informaticien.

Le résultat? A l'image de l'époque:

des questions, des espoirs, un désarroi certain. Pour J.-D. Delley, l'informatique est encore «quelque chose de totalement extérieur à l'homme de la rue, en ce sens qu'il ne s'y implique pas. Il méconnaît donc le nombre et la nature des pouvoirs qui s'y attachent.» En fait, on se fait doucement, tranquillement, sournoisement «informatiser» sous anesthésie... C'est pourquoi le devoir d'information, venant de ceux qui savent, est primordial pour le maintien de nos libertés.

C'est un lieu commun de dire qu'un ordinateur c'est une machine bête. «Mais rapide, et qui n'oublie jamais rien!», précise B. Levrat. Autrement

dit, l'ordinateur multiplie les potentialités d'erreurs humaines ou de fraudes voulues dans une proportion sans aucun rapport avec ce qui existait auparavant. Ainsi, c'est une machine «inhumaine» dans le sens qu'elle amplifie et accélère les actes humains d'une manière telle que ceux-ci se trouvent carrément métamorphosés.

C'est d'autant plus préoccupant, souligne Gilles Petitpierre, que la législation est loin d'avoir suivi. Le droit public fédéral est en cours de révision, on se trouve donc quasi dans un vide juridique; les droits cantonaux (pour les banques de données publiques) ont parfois régi la question, comme à Genève ou à Zurich, mais une lacune subsiste: «C'est toujours après avoir subi une atteinte que le citoyen a le droit de réagir. Et il est d'autant plus limité dans son action que le droit d'accès aux données est restreint». Ce qui explique sans doute les raisons pour lesquelles la commission genevoise de l'informatique n'a, en trois ans d'existence, été saisie d'aucune plainte...

De surcroît, on nage en pleine incertitude lorsqu'on touche aux banques de données privées (fichiers

d'adresses notamment). Et c'est à ce niveau, explique Gilles Petitpierre, qu'un risque non négligeable existe pour les libertés; non pas tant du fait de la mise en mémoire d'informations «secrètes», mais surtout par l'accumulation de renseignements «anodins» sur un individu, qui, additionnés, donnent un assez bon «profil» de l'intéressé.

D'ailleurs, aucune législation, au niveau international — même dans le cas hypothétique où elle existerait — ne pourrait contrer l'«informatisation» progressive au niveau planétaire. Ainsi, le constat est plutôt pessimiste. Sauf si, comme on le disait dans ces colonnes (1), M. Tout le Monde prenait enfin le pouvoir informatique. Sinon, on n'est pas loin du Big Brother de George Orwell...

Maxime CHATENAY

1) «La Suisse» du 3 novembre.

Aux Services industriels du pont de la Machine

Les belles machines du temps passé

● On peut les visiter
jusqu'au 14 février

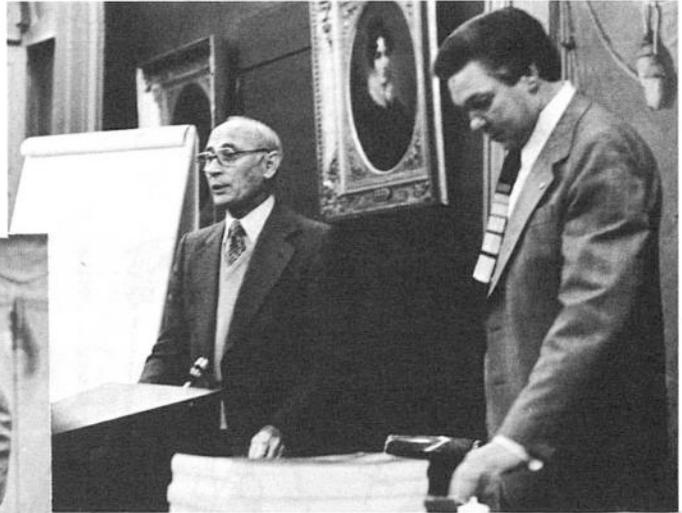
" L'ILLUSION DE LA DÉTENTE "

En raison des impératifs techniques, les compte rendus et photos de la conférence du professeur Patrick WAJSMAN, le 5 décembre 1980, paraîtront dans le prochain numéro.

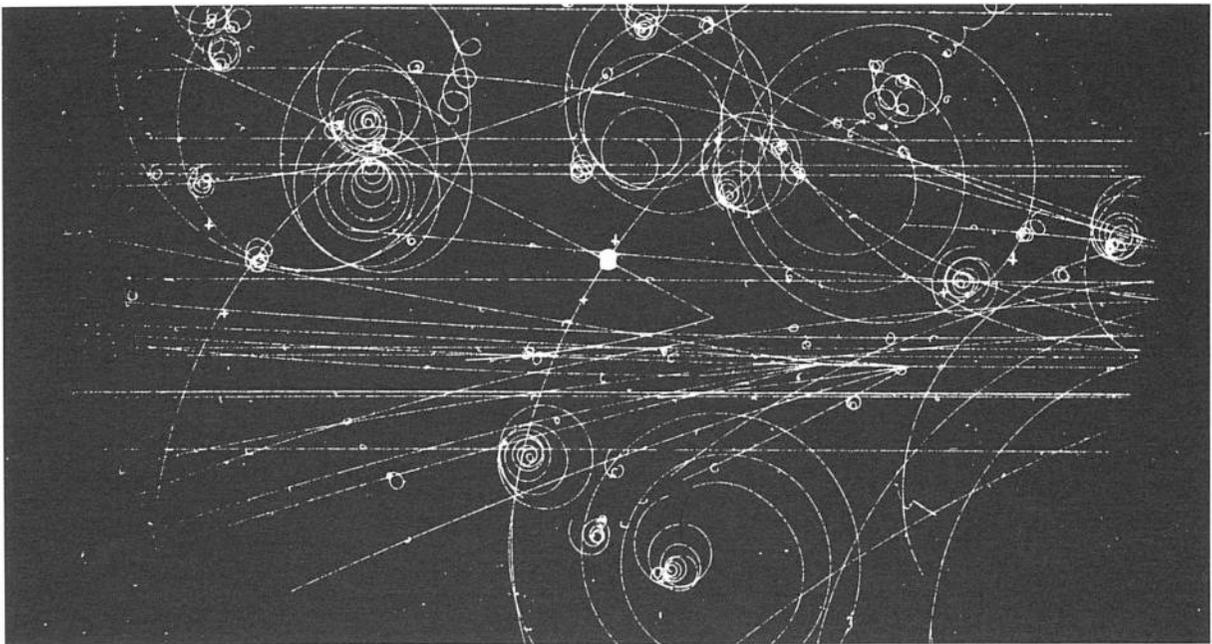


LE CERN INSOLITE

A droite en haut :
Le prof. Jacques MIEGE,
vice-président de la
Classe A+A, présente
l'orateur,
Roland MESSERLI .



Photos
Jean
von
Mühlennen.



Traces d'interactions nucléaires dans l'hydrogène liquide d'une chambre à bulles de 32 cm de diamètre exploitée au CERN en 1960.

Des pions de 16 GeV/c pénètrent dans la chambre par la gauche. L'un d'eux heurte un proton de l'hydrogène liquide et produit 6 particules chargées. L'une d'elles interagit à nouveau, donnant 4 autres particules chargées et 1 particule neutre (lambda zéro) dont la désintégration produit le V de 2 particules chargées visibles sur la photo.



DECEMBER 22, 1920.]

PUNCH, OR THE LONDON CHARIVARI.

487

Jougasse



"Ce que j'aime -



- en Suisse -



- c'est le complet changement -



- de la vie à Londres -



- et tous ces -



- changements de 'costumes ."

LES SPORTS D'HIVER IL Y A SOIXANTE ANS

MUSÉE DE L'ATHÉNÉE AMIS DES BEAUX-ARTS

Nos prochaines expositions:

jusqu'au 20 décembre

« PETITS FORMATS »

SOCIÉTÉ DES PEINTRES, SCULPTEURS ET ARCHITECTES SUISSES
SECTION DE GENÈVE



1981

du 15 janvier au 3 février

Georges LAPORTE

Œuvres récentes



du 5 au 24 février

VERONE

Œuvres récentes



Patek Philippe.
Parce qu'au sommet, il n'y a de place
que pour un nom.